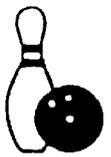




Ligue Régionale Limousin  
L.R. 14

## Fédération Française de BOWLING et de Sport de Quilles

Ligue Régionale Poitou-Charentes  
L.R. 20



### Président

Jacky DEPAUW  
Le Crouzy  
87220 BOISSEUIL  
Tel 06 86 79 79 49

### Présidente

Nadine LAVRUT  
Bowling Beaulieu  
86000 POITIERS  
Tel 05 49 01 92 33

## DOUBLETTE MIXTE INTER REGIONALE

### DES L.R. 14 ET L.R. 20

### REGLEMENT SAISON 2012

**Art. 1 :** Cette compétition, organisée conjointement par les LR 14 et LR 20, est **ouverte aux licenciés des clubs des deux régions**. Les équipes doivent être constituées avec des licenciés d'une même région fédérale (soit Limousin, soit Poitou-Charentes).

**Art. 2 :** Les joueurs(ses) doivent être en règle avec la FFBSQ - CN Bowling. Tenue sportive obligatoire, licence. La compétition sera homologuée en **TOURNOI**.

**Art. 3 :** L'ensemble de l'épreuve se joue **avec handicap** dégressif selon le barème fédéral inscrit dans la colonne Handicap du listing pour chaque phase (minimum 18 parties), calculé individuellement pour chaque joueur(se) inscrit(e) et limité à 70. Le listing de référence pour les éliminatoires est celui diffusé début juin 2012 et pour la finale le listing de référence sera celui diffusé début octobre.

Pour les joueurs(ses) n'ayant pas le nombre de parties, ou n'apparaissant pas, au listing :

- si ils(elles) sont dans leur première année de licence : la moyenne est de 150 pour les hommes (Hcp 49), 140 pour les dames (Hcp 56).

- dans tous les autres cas, leur moyenne est fixée à 190 pour les hommes (Hcp 21) et 180 pour les dames (Hcp 28).

**Art. 4 :** Cette compétition en Doublette Mixte n'autorise **aucun remplaçant** (des éliminatoires aux finales).

**Art. 5 :** Cette compétition est divisée **en deux parties** :

#### - **Phases éliminatoires** :

Chaque Centre doit organiser, entre le 15/05/12 et le 30/09/12 dernier délai, ses éliminatoires.

Chaque équipe effectue 2 séries de 3 lignes consécutives, avec changement de 3 ou 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Les résultats devront impérativement parvenir au secrétariat du LR 14, complets - classement général doublette handicap, résultats individuels scratches - pour homologation et afin d'établir le classement général HCP inter régional, et au plus tard le 01/10/2012. Le double des résultats devra être transmis au Responsable du LR 20.

#### - **Phase finale** :

Elle se déroulera le **DIMANCHE 28 OCTOBRE 2012** au Bowling de LIMOGES, à partir de 9h30 pour les Finales PETERSEN et 12h00 pour la CONSOLANTE.

.../...

**- Qualification :**

**. EN GRANDE PETERSEN (10 équipes) - 9 lignes en Match Play (5 + 4) : (pistes 9 à 18)**

L'équipe vainqueur de la Finale Petersen lors de la précédente édition, à condition qu'elle soit composée strictement des mêmes joueurs licenciés dans 2 régions, plus la meilleure équipe HCP de chaque Centre, à condition que celui-ci ait eu, au moins, 6 équipes participant à ses éliminatoires. Dans le cas d'un nombre inférieur à 6, et pour les places restant disponibles, les qualifications pour la PETERSEN seront prises parmi les autres équipes, ayant disputé les éliminatoires, au classement général HCP sur l'ensemble inter régional pour atteindre 10 équipes.

**. EN PETITE PETERSEN (8 équipes) – 7 lignes en Match Play : ( pistes 1 à 8)**

La deuxième équipe HCP de chaque Centre, à condition que celui-ci ait eu, au moins, 6 équipes participant à ses éliminatoires. En cas de forfait d'une équipe qualifiée en Grande Petersen ou en Petite Petersen, c'est l'équipe suivante, dans ce même centre, qui la remplace, à condition qu'il y ait bien eu au moins 6 équipes en phase locale. Il est convenu qu'en cas de forfait d'une de ces équipes qualifiées, seule l'équipe classée 3<sup>ème</sup> à cette phase est repêchable à ce titre pour les finales Petersen, sinon ces places sont réaffectées pour qualification aux scores inter régionaux.

Dans les autres cas de forfait, la qualification sera prise au score HCP inter régional, ce qui fait remonter, à chaque fois, d'une place les équipes suivantes.

**. EN FINALE CONSOLANTE (12 équipes) – 2 séries de 3 lignes consécutives, avec décalage de 5 pistes vers la droite entre les deux séries : ( pistes 9 à 20)**

Les 12 meilleures équipes suivantes au score HCP inter régional.

Tableau exemple de qualification si 9 centres ont au moins 6 équipes ayant disputé les phases locales

<b>GRANDE PETERSEN</b>		<b>PETITE PETERSEN</b>	
<b>1</b>	<b>Vainqueurs 2011 : La ROCHELLE Cathy ROUX – Rémy LAUDY</b>	<b>1</b>	<b>2<sup>ème</sup> équipe</b> de chaque centre ayant au moins 6 équipes en phase locale
<b>2</b>	<b>1<sup>ère</sup> équipe</b> de chaque Centre ayant au moins 6 équipes en phase locale	<b>2</b>	<b>ou</b> la suivante si la 2 <sup>ème</sup> est qualifiée en Petersen au score général
<b>3</b>		<b>3</b>	<b>ou</b> la meilleure de chaque centre n'ayant pas 6 équipes en phase locale si elle n'est pas qualifiée en Grande Petersen
<b>4</b>		<b>4</b>	<b>et</b> Les scores suivants au classement général, quel que soit le nombre d'équipes en phase locale
<b>5</b>		<b>5</b>	
<b>6</b>		<b>6</b>	
<b>7</b>	La Rochelle /Saintes/Dolus/ Angoulême Poitiers Buxerolles / Civaux / Chauray Limoges/ Brive	<b>7</b>	
<b>8</b>		<b>8</b>	
<b>9</b>	<b>ou</b>		<b>CONSOLANTE</b>
<b>10</b>	Les meilleurs scores au classement général, quel que soit le nombre d'équipes en phase locale		Les 12 meilleures équipes suivantes au classement inter régional HCP

Si un ou plusieurs Centres n'ont pas le nombre d'équipes nécessaire pour avoir 2 qualifiés d'office, les places libérées viendront augmenter le nombre de qualifiés dans les Petersen au score général.

.../...

**HORAIRES DES FINALES :**

**GRANDE PETERSEN :** 9 H 30 -> 11 H 30 (5 lignes) 15 H 00 -> 16 H 30 (4 lignes)  
(reconditionnement à l'issue de la consolante)

**PETITE PETERSEN :** 9 H 30 -> 12 H 30 (7 lignes)

**CONSOLANTE :** 12 H 00 -> 14 H 15 (2 x 3 lignes)

**Remise des récompenses :** Petite Petersen + Consolante à 14 H 30  
Grande Petersen à 16 H 45

**Art. 6 : ENGAGEMENTS :**

- **Phase éliminatoire :** 23 € par doublette + prix des parties

Chaque ligue régionale réglera à l'exploitant les frais de parties et fera parvenir les engagements, avec les résultats, à la Ligue Régionale du Limousin.

- **Phase finale :** une partie des frais est prise en charge par les Ligues Régionales. Toutefois, une participation aux frais de parties est demandée aux finalistes :

. GRANDE PETERSEN :	<b>40 €</b> doublette (20,00 €/joueur)
. PETITE PETERSEN :	<b>30 €</b> doublette (15,00 €/joueur)
. PETITE FINALE :	<b>20 €</b> doublette (10,00 €/joueur)

**Art. 7 : DOTATION :**

Elle sera faite exclusivement en lots, coupes et trophées, ajustable en fonction du nombre d'équipes engagées.

**Art. 8 :** Le Trophée sera confié à l'équipe vainqueur pour 1 an. Il n'est définitivement acquis qu'à une même équipe ayant gagné 3 fois, consécutives ou non (exemple : Equipe MONTAS Poitiers, vainqueur pour la 3<sup>ème</sup> fois en 2002/2003).

**Art. 9 :** Tout point non prévu au présent règlement est du ressort du bureau des Comités Régionaux.

**Pour les LR 14 et 20, Le Président Délégué**

**Jacky DEPAUW**

**DOUBLETTE MIXTE**  
**LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**

**BUDGET PREVISIONNEL**

**SAISON 2012**

*(prévisionnel basé sur 50 équipes + 1 qualifiée d'office)*

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	Engagements 50 x 23 €                      1150,00 €
<b>Parties finale</b> (10x2x9)+(8x2x7)+(12x2x6) = 436	<b>Engagements finale</b> (10x40 €) =                                      400,00 €
436 x 3,09 € =                                      1 347,24 €	(8x30 €) =    240,00 €
<b>Dotation en lots</b> 554,00 €	(12x20 €) =    240,00 €
<b>Homologation (1 056 x 0,08 €)</b> 84,48 €	
<b>Frais divers</b> 44,28 €	
<b>TOTAL</b> <b>2030 €</b>	<b>TOTAL</b> <b>2030 €</b>
- Frais d'arbitrage à la charge de la LR organisatrice	- Eliminatoires tarif parties selon chaque Centre

Boisseuil, le 30 Mai 2012

**Le Président Délégué,**

**Jacky DEPAUW**